

STELMINE CANADA LTÉE.

RAPPORT DE GESTION

**POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE
LE 30 AVRIL 2012**

Table des matières

Mise en garde concernant les renseignements prospectifs.....	3
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation.....	3
Faits saillants des affaires corporatives.....	4
Information annuelle choisie.....	5
Estimations comptables importantes.....	6
Résultats d'exploitation.....	7
Résultats d'exploration.....	7
Propriétés minières et gazières.....	7
Trésorerie et sources de financement.....	9
Sommaire des actions émises	12
Instruments et gestion de risque.....	14
Convergence aux normes internationales d'informations financières	16
Perspectives	18
Liste des administrateurs.....	19

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date : 29 juin 2012

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques liés à l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si Stelmine Canada Ltée. (la « société » ou « Stelmine ») croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. Cependant, et ce conformément aux dispositions sur l'information prospective contenues dans l'article 5.8 du Règlement 51-102, Stelmine s'engage à indiquer et analyser, dans les rapports de gestion subséquents, tout écart important entre les résultats réels et l'information ou perspectives financières futures communiquées antérieurement.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Stelmine a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Stelmine est une société d'exploration dont les activités principales d'exploration se situent au Canada. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2012, la société a enregistré une perte nette de 549 300 \$ (506 254 \$ au 30 avril 2011). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur en vertu de ses programmes d'exploration et d'engager et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction a pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS et selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Les états financiers ne comportent aucun redressement ni reclassement d'éléments d'actif et de passif qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société se montrait incapable de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi par le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

FAITS SAILLANTS DES AFFAIRES CORPORATIVES

Le 15 décembre 2011, la société a décidé de radié la propriété Winchester.

Le 29 décembre 2011, la Société a complété un placement privé pour une contrepartie de 382 500 \$. Le placement privé était composé de 81 unités A au prix de 1 500 \$ par unité. Chaque unité A inclus 10 000 actions ordinaires à un prix de 0,10 \$ par action et 10 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la société au prix de 0,20 \$ pour une période de 12 mois à compter de la date de clôture pour un produit brut de 121 500 \$ et de 261 unités B à un prix de 1 000 \$ par unité. Chaque unité B inclus 20 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ par action et 20 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la société au prix de 0,10 \$ pour une période de 12 mois à compter de la date de clôture pour un produit brut de 261 000 \$.

Le 13 février 2012, la Société annonce la conclusion d'une entente avec un groupe d'affaires de la ville de Québec où de nouveaux membres se joindront au conseil d'administration de la société, de nouvelles propriétés seront ajoutés à son portefeuille actuel et une réorganisation financière sera effectuée.

La Société annonce la nomination de M. Claude Gauthier en tant que nouveau membre de son conseil d'administration. M. Gauthier a servi plus de 40 ans dans la Marine royale du Canada et est diplômé en sciences politiques du Collège des Forces canadiennes de commandement et état-major en 1985. Au cours de sa carrière en tant qu'officier militaire, M. Gauthier a occupé des postes de commandement. De 2003 à 2006, M. Gauthier a été attaché militaire adjoint à l'ambassade canadienne à Paris et à Lisbonne. Il est actuellement un membre honoraire Aide-de-camp du lieutenant-gouverneur du Québec et un membre actif du Conseil canadien de liaison des Forces. Depuis 1990, M. Gauthier a été propriétaire de deux franchises Tim Hortons à Alma, au Québec et a été membre du comité consultatif de Tim Hortons de 1994 à 1999. La société est fière d'accueillir M. Gauthier en tant que membre de son équipe et est convaincu qu'il jouera un rôle actif dans la direction de la société.

La Société annonce le départ de M. Jacques Trottier PHD de son conseil d'administration et elle désire le remercier pour les nombreuses années passées en tant que membre de son conseil et elle lui souhaite plein succès dans ses nouveaux défis professionnels.

Le 4 juin 2012, la Société annonce la conclusion d'une entente avec un groupe d'affaires de la région de Québec annoncée le 13 février 2012 dernier par laquelle de nouveaux administrateurs se joindront au conseil d'administration de la Société.

La Société annonce la nomination de Maître Norman Ross à titre de membre du conseil d'administration et de nouveau Président et Chef de la direction de la Société en remplacement de Mr Michel Lemay. Toutefois, ce dernier demeurera au conseil d'administration pour une durée indéterminée. Me Norman Ross est administrateur de sociétés certifié (ASC), possède une maîtrise en éthique (M.A.) et pratique le droit comme avocat (LLB) depuis 1993 à ses bureaux de Québec et Rimouski. Avant de pratiquer le droit, Me Norman Ross a travaillé dans le domaine des services financiers de 1978 à 1992, dans l'assurance et dans les valeurs mobilières. Me Ross a siégé sur de nombreux conseils d'administration et a une excellente connaissance des milieux financiers.

La Société annonce la clôture d'un placement privé de 232 500 \$. Pour ce placement, la Société émettra 2 325 000 actions ordinaires non accréditatives. Chaque action sera accompagnée d'un bon de souscription donnant droit à son souscripteur d'acquérir une action ordinaire au prix unitaire de 0,15 \$ durant une période de 12 mois. Les actions émises ne pourront être transigées durant une période de 4 mois et un jour. Un initié de la Société a participé à ce placement pour un montant de 117 500 \$.

Le 22 avril 2012, la Société annonce le départ de M. Pierre Carrier de son conseil d'administration et elle désire le remercier pour les nombreuses années passées en tant que membre de son conseil et elle lui souhaite plein succès dans ses nouveaux défis professionnels.

FAITS SAILLANTS DES AFFAIRES CORPORATIVES (suite)

Le 18 juin 2012, la Société nomme Monsieur Jean-Pierre Heckmann à titre d'administrateur. M. Heckmann est un homme d'affaires de Québec très impliqué dans l'industrie de la restauration.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires de la société au 30 avril 2012. Les états financiers intermédiaires de la société ont été préparés selon les IFRS. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (Cdn) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 29 juin 2012 a été préparé en conformité avec le *Règlement 51-102* et approuvé par le conseil d'administration de la société.

Résultats annuels pour les exercices terminés le 31 juillet 2011, 2010 et 2009 (audités)

Pour les exercices terminés le 31 juillet 2011 et 2010, les chiffres ont été obtenus en utilisant les IFRS. Par contre, pour l'exercice terminé le 31 juillet 2009, la Société a utilisé les PCGR.

DESCRIPTION	2011	2010	2009
Revenus	-	-	8 238 \$
Perte nette	(636 459 \$)	(718 257 \$)	(727 726 \$)
Perte par action diluée	(0,031 \$)	(0,045 \$)	(0,066 \$)
Actif à court terme	174 200 \$	114 886 \$	332 303 \$
Total de l'actif	1 796 770 \$	1 599 371 \$	1 640 817 \$
Total du passif	813 249 \$	494 980 \$	418 915 \$
Capital action (dollars)	3 001 933 \$	2 328 392 \$	2 051 954 \$

Résultats trimestriels de l'année courante (non audités)

L'information présentée dans ce tableau a été établie selon les IFRS.

DESCRIPTION	2012-04-30	2012-01-31	2011-10-31	2011-07-31
Revenus		-	-	-
Perte nette	(88 912 \$)	(382 481 \$)	(79 077 \$)	(130 207 \$)
Perte par action diluée	(0,004 \$)	(0,017 \$)	(0,004 \$)	(0,006 \$)
Actif à court terme	143 871 \$	309 034 \$	130 271 \$	174 200 \$
Total de l'actif	1 529 260 \$	1 693 222 \$	1 775 157 \$	1 796 770 \$
Total du passif	769 563 \$	854 612 \$	870 426 \$	813 249 \$
Capital action (dollars)	3 217 990 \$	3 217 990 \$	3 001 933 \$	3 001 933 \$

Résultats trimestriels de l'année antérieure (non audités)

Les informations présentées dans ce tableau se rapportant aux trimestres terminés le 30 avril 2011, 31 janvier 2011 et 31 octobre 2010 ont été préparées conformément aux nouvelles normes internationales d'information financière (IFRS). Cependant, celles en lien avec les trimestres terminés le 31 juillet 2010 et 30 avril 2010 ont été établies en respectant les principes comptables généralement reconnues au Canada (PCGR).

DESCRIPTION	2011-04-30	2011-01-31	2010-10-31	2010-07-31
Revenus		-	-	-
Perte nette	(134 980 \$)	(275 803 \$)	(95 469 \$)	(301 876 \$)
Perte par action diluée	(0,007 \$)	(0,015 \$)	(0,006 \$)	(0,019 \$)
Actif à court terme	223 878 \$	344 120 \$	110 412 \$	114 886 \$
Total de l'actif	1 674 475 \$	1 751 431 \$	1 611 195 \$	1 599 371 \$
Total du passif	561 464 \$	501 698 \$	538 556 \$	448 308 \$
Capital action (dollars)	2 991 878 \$	2 991 878 \$	2 582 145 \$	2 582 145 \$

ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les estimations comptables importantes utilisées lors de la préparation des états financiers incluent une estimation faite par la direction sur la valeur de récupération de ses propriétés minières et de ses frais d'exploration reportés, ainsi que la valeur des coûts de rémunération et autres paiements à base d'actions.

Ces estimations impliquent un jugement considérable et sont ou pourraient être influencées par des facteurs importants qui ne sont pas sous le contrôle de la société.

Les facteurs qui peuvent influencer la rémunération à base d'actions incluent des estimations quant au moment où les options et les bons de souscription peuvent être exercés et la volatilité du prix de l'action.

Le délai à l'intérieur duquel les options peuvent être exercées n'est pas sous le contrôle de la société et dépend d'une variété de facteurs, incluant le prix des actions de la société et les objectifs financiers des détenteurs de ces instruments. La société a utilisé des données historiques pour déterminer la volatilité en conformité avec le modèle Black-Scholes. Cependant, la volatilité future est incertaine et ce modèle comprend des limites inhérentes.

La récupération de la société de la valeur inscrite des propriétés minières et des frais d'exploration reportés est basée sur les conditions du marché pour les métaux, les ressources minérales associées à ces propriétés minières et les coûts futurs qui peuvent être requis pour la réalisation ultime d'une opération minière ou d'une disposition. La société appartient à une industrie qui est dépendante de plusieurs facteurs, incluant les risques environnementaux, légaux et politiques, l'existence de réserves économiques et l'habileté de la société à obtenir un financement suffisant pour compléter le développement et le début des opérations futures.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Acquisitions de propriétés minières et gazières

La société n'a acquis aucune propriété au cours de la période.

Résultats des opérations

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2012, la société a enregistré une perte nette de 549 300 \$ (0,022 \$ par action) comparativement à une perte nette de 506 254 \$ (0,025 \$ par action) pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2011.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2012. La société a radié la propriété minière et les frais d'exploration reportés de Winchester pour 307 143 \$ et pour la même période en 2011, la société ayant radié les propriétés minières et les frais d'exploration reportés de Kipawa et Gatineau bloc 2 pour 179 427 \$.

RÉSULTATS D'EXPLORATION

Tableau des dépenses d'exploration engagées durant la période

PROJET	FORAGE	GÉOLOGIE	ÉVALUATION	FRAIS GÉNÉRAUX	FRAIS DE GESTION	TOTAL
AIGUEBELLE	-	4 875 \$	-	-	731 \$	5 606 \$
OPINACA	-	4 875 \$	-	-	731 \$	5 606 \$
CÉRICY	-	9 750 \$	-	-	1 463 \$	11 213 \$
WINCHESTER	386 \$	14 625 \$	4 500 \$	5 704 \$	3 783 \$	28 998 \$
TOTAL	386 \$	34 125 \$	4 500 \$	5 704 \$	6 708 \$	51 423 \$

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET GAZIÈRES

PROPRIÉTÉ OPINACA

Description

Cette propriété comprend deux blocs de 46 titres miniers couvrant 2 395 hectares, situés dans la région du réservoir Opinaca sur le territoire de la baie James dans le feuillet 33C09 de la province de Québec.

Travaux et résultats

Durant la période, la société a engagé 4 875 \$ en frais de géologie et 731 \$ en frais de gestion pour un total de 5 606 \$.

Programme et objectifs

La société prévoit trouver des partenaires pour la continuation des travaux de mise en valeur.

PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE

Description

Cette propriété comprend 4 titres miniers couvrant 159 hectares, situés dans le canton d'Aiguebelle, à 28 km au nord de Rouyn-Noranda.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET GAZIÈRES (suite)

Travaux et résultats

Durant la période, la société a engagé 4 875 \$ en frais de géologie et 731 \$ en frais de gestion pour un total de 11 213 \$.

Programme et objectifs

La société prévoit trouver des partenaires pour la continuation des travaux de mise en valeur.

PROPRIÉTÉ CLÉRICY

Description

La propriété se compose de 3 titres miniers couvrant une superficie de 132 hectares situés dans le canton Cléricy à 15 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda et au sud-est de la propriété Fayolle d'Exploration Typhon.

Travaux et résultats

Durant la période, la société a engagé 9 750 \$ en frais de géologie et 1 463 \$ en frais de gestion pour un total de 11 213 \$.

Programme et objectif

La société prévoit trouver un partenaire pour la continuation des travaux de mise en valeur.

PROPRIÉTÉ GASPÉSIE

Description

La propriété est composée d'une licence d'exploration gazière sur un territoire couvrant une superficie de 34 000 hectares en Gaspésie dans un environnement favorable à la découverte d'hydrocarbures.

Travaux et résultats

La société n'a engagé aucun frais durant la période.

Programme et objectifs

Cette propriété fait actuellement l'objet d'un moratoire de la part du Ministère des ressources Naturelles du Québec. A la levée du moratoire, la société prévoit trouver un partenaire pour la continuation des travaux de mise en valeur.

PROPRIÉTÉ WINCHESTER

Description

La propriété Winchester comprend 20 titres miniers couvrant 720 hectares dans le district de Chibougamau.

Dépenses

Durant la période, la société a engagé des frais de forage de 386 \$, de géologie de 14 625 \$, d'évaluation de 4 500 \$ de frais généraux de 5 704 \$ et des frais de gestion de 3 783 \$ pour un total de 28 998 \$.

Programme et objectifs

Au cours de la période la société a décidé de radier la propriété.

TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENTS

Résumé des résultats trimestriels

Période	Revenus	Perte nette	Perte / Action	Actif total	Passif total
30 avril 2012	-	(88 912 \$)	(0,004 \$)	1 529 260 \$	779 563 \$
31 janvier 2012	-	(382 481 \$)	(0,017 \$)	1 693 223 \$	854 612 \$
31 octobre 2011	-	(79 077 \$)	(0,004 \$)	1 775 157 \$	870 426 \$
31 juillet 2011	-	(130 207 \$)	(0,006 \$)	1 796 770 \$	813 249 \$
30 avril 2011	-	(134 980 \$)	(0,007 \$)	1 674 475 \$	561 464 \$
31 janvier 2011	-	(275 803 \$)	(0,015 \$)	1 751 431 \$	501 692 \$
31 octobre 2010	-	(95 469 \$)	(0,006 \$)	1 611 195 \$	538 556 \$
31 juillet 2010	-	(301 876 \$)	(0,019 \$)	1 599 371 \$	448 308 \$

Situation de trésorerie

Puisqu'aucune des propriétés de la société n'est au stade de production, la société doit financer ses acquisitions, frais de recherches et frais d'opérations par voie de placements privés, d'exercices de bons de souscription et d'options d'achats d'actions.

Durant la période, la société a réalisé des financements totalisant 382 500 \$ (543 000 en 2011).

Sources de financements/

La société entend financer ses travaux d'exploration de 2012-2013 par voie de placement privé et par l'exercice de bons de souscription et d'option d'achat d'actions.

Arrangements hors bilan

Aucun arrangement hors bilan n'a été effectué.

Opérations entre apparentés

La direction considère que les opérations entre apparentées ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés, ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange représentant le montant de la contrepartie payée. Pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2012, la Société a versé en honoraires de consultation des montants totalisant 31 500 \$ (30 000 \$ en 2011) à une société contrôlée par un dirigeant de la société et elle a versé en honoraires de gestion, frais d'administration et frais d'exploration des montants totalisant une somme de 194 720 \$ (259 649 \$) à une Société contrôlée par un dirigeant et administrateur de la société.

Opérations projetées

Développement des marchés :

La société entend compléter sa stratégie de représentation et de développement corporatif par la création d'une équipe de représentants constituée de consultants en développement corporatif à l'échelle canadienne et la mise en place d'un système de communication.

Développement des affaires :

La société mettra l'emphase sur la recherche d'occasions d'affaires par l'acquisition de nouvelles propriétés.

TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENTS (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les rendements substantiels sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé quand il est éteint, éteinte, annulée ou quand il expire.

Les actifs financiers et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat, qui sont évalués initialement à la juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers sont évalués par la suite tel que décrit ci-dessous.

Les actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers autres que ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture sont classés dans les catégories suivantes lors de la reconnaissance initiale:

- Prêts et créances;
- Disponible à la vente des actifs financiers.

La catégorie détermine l'évaluation ultérieure. Tous les revenus et les dépenses relatives aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat sont présentés dans les frais financiers revenus financiers.

Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif, moins la provision pour dépréciation. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation est négligeable. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société à des fins de dépenses d'exploration sont détenus dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode des intérêts effectifs. S'il y a des preuves objectives que l'investissement est compromis, par référence aux notations de crédit externes, l'actif financier est alors évalué à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toute modification apportée à la valeur comptable de l'investissement, y compris les pertes de valeur, sont comptabilisés en résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas admissibles dans l'une ou l'autre des catégories d'actifs financiers. Ces actifs financiers comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotés sur un marché public. Les dépréciations sont comptabilisées dans le résultat ou la perte.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes sont comptabilisés dans le résultat étendu et présentée dans la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres, sauf pour des dépréciations et des différences de change sur les actifs monétaires, qui sont reconnus au résultat. Lorsque l'actif est cédé ou est déterminé à être compromis, le gain ou la perte cumulé comptabilisé au résultat étendu est reclassée dans les revenus financiers ou les frais des financiers et présenté comme un ajustement de reclassement au sein d'autres éléments du résultat étendu. L'intérêt est calculé en utilisant la méthode de l'intérêt effectif et les dividendes sont comptabilisés en résultat dans les revenus financiers. Toute reprise de pertes de valeur est comptabilisée dans le résultat étendu.

TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENTS (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux inscrits à la juste valeur par résultat, sont soumis à un test de dépréciation au moins à chaque date de fin d'exercice. Les actifs financiers sont dépréciés lorsque la Société une ou des preuves objectives pouvant attester leur dépréciation.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure:

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie;
- Un défaut de paiement d'intérêts ou du principal; ou
- Il devient probable que l'emprunteur fasse faillite ou soit soumis à une réorganisation financière.

Les créances significatives sont soumis à un test de dépréciation quand ils sont en souffrance ou quand une autre preuve objective est reçu qu'une contrepartie spécifique sera en défaut. Créances qui ne sont pas considérées comme dépréciées individuellement sont examinées pour dépréciation en référence à l'industrie et la région de contrepartie et d'autres fonctionnalités disponibles de partage des caractéristiques de risque de crédit. Le pourcentage de la dépréciation est alors basé sur les taux de défaut historiques récents de contrepartie pour chaque entreprise identifiée. Les dépréciations des créances sont présentées dans le bénéfice ou la perte dans les autres charges d'exploitation.

Les passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes de commerce et les montants payables en raison d'un associé.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif. Tous les frais d'intérêt liés sont rapportés dans le compte de résultat dans les frais de financement.

Informations supplémentaires pour la période se terminant le 30 avril 2012

- a) La société n'a aucune dépense de recherche et développement.
- b) La société n'a pas de frais reportés autres que les frais d'exploration reportés indiqués aux états financiers.
- c) Les frais de loyers se sont élevés à 46 767 \$ (36 656 \$ en 2011). Ces derniers intègrent la location des bureaux, des équipements et du matériel roulant.
- d) Les frais généraux d'administration sont présentés dans les états financiers intermédiaires du 30 avril 2012 sont établis à 35 279 \$ (57 376 \$ en 2011) et sont composés essentiellement des postes de dépenses suivants :
 - Frais de voyage : 6 379 \$ (18 922 \$ en 2011) ;
 - Assurances : 7 604 \$ (5 144 \$ en 2011) ;
 - Frais d'assemblées annuelles : 6 470 \$ (5 410 \$ en 2011) ;
 - Taxes et licences : 5 981 \$ (5 697 \$ en 2011).

SOMMAIRE DES ACTIONS ÉMISES

La société a un capital illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale dont 27 927 940 actions étaient émises au 30 avril 2012.

Liste des actions émises durant la période terminée le 30 avril 2012

DATE	DESCRIPTION	NOMBRE
30-12-2011	Placement privé PP-1101	810 000
30-12-2011	Placement privé PP-1101	5 220 000
TOTAL :		6 030 000

Liste des options octroyées durant la période terminée le 30 avril 2012

NOM	POSTE	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE	DATE D'EXPIRATION
Claude Gauthier	Administrateur	200 000	0,10 \$	10-02-2017
TOTAL :		200 000		

Liste des options exercées, annulées ou expirées de la période terminée le 30 avril 2012

Aucune option n'a été exercée, annulée ou expirée au cours de la période.

Liste des options en circulation au 29 juin 2012

NOM	POSTE	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE	DATE D'EXPIRATION
Michel Lemay	Administrateur	250 000	0,25 \$	04-06-2013
		250 000	0,17 \$	22-10-2014
Pierre Carrier	Administrateur	150 000	0,54 \$	18-06-2013
		150 000	0,17 \$	22-10-2014
Jacques Trottier	Administrateur	150 000	0,25 \$	04-06-2013
		200 000	0,17 \$	22-10-2014
Raymond Cloutier	Administrateur	150 000	0,25 \$	04-06-2013
		150 000	0,17 \$	22-10-2014
Christian Guilbaud	Consultant	50 000	0,25 \$	04-06-2013
Jean Depatie	Consultant	150 000	0,54 \$	18-06-2013
Denis Bouchard	Consultant	100 000	0,17 \$	16-06-2015
Martin Nicoletti	Dirigeant	100 000	0,17 \$	16-06-2015
Claude Gauthier	Administrateur	200 000	0,10 \$	10-02-2017
Normand Ross	Administrateur	250 000	0,10 \$	30-05-2017
Jean-Pierre Heckmann	Administrateur	100 000	0,10 \$	18-06-2017
TOTAL :		2 400 000		

SOMMAIRE DES ACTIONS ÉMISES (suite)

Liste des options aux courtiers et à des intervenants octroyées durant la période terminée le 30 avril 2012.

NOM	POSTE	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE	DATE D'EXPIRATION
Canaccord Financial Inc.	Courtier	220 000	0,15 \$	29-06-2012

Liste des options aux courtiers et à des intervenants exercées, annulées ou expirées durant la période terminée le 30 avril 2012.

Liste des options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 29 juin 2012

Aucune option aux courtiers en circulation au 29 juin 2012.

Liste des bons de souscription émis durant la période terminée le 30 avril 2012

DATE	DESCRIPTION	TYPE	NOMBRE	PRIX	EXPIRATION
30-12-2011	Placement privé PP-1101	Bons aux investisseurs	810 000	0,20 \$	30-12-2012
30-12-2011	Placement privé PP-1101	Bons aux investisseurs	5 220 000	0,15 \$	30-12-2012
TOTAL :			6 030 000		

Liste des bons de souscription exercés ou expirés durant la période terminée le 30 avril 2012

DATE	DESCRIPTION	TYPE	NOMBRE	PRIX	EXPIRATION
24-12-2009	Placement privé PP-0901	Bons aux investisseurs	2 352 940	0,25 \$	24-12-2011
29-12-2010	Placement privé PP-1001	Bons aux investisseurs	2 284 000	0,15 \$	29-12-2011
TOTAL :			4 636 940		

Liste des bons de souscription en circulation au 30 avril 2012

DATE	DESCRIPTION	TYPE	NOMBRE	PRIX	EXPIRATION
30-12-2011	Placement privé PP-1101	Bons aux investisseurs	810 000	0,20 \$	30-12-2012
30-12-2011	Placement privé PP-1101	Bons aux investisseurs	5 220 000	0,15 \$	30-12-2012
TOTAL :			6 030 000		

SOMMAIRE DES ACTIONS ÉMISES (suite)

Liste des débetures convertibles

Il n'y a aucune débeture convertible.

Liste des titres sous écrous

Il n'y a aucun titre sous écrous.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Risques et incertitudes

L'énoncé suivant présente un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement, ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la société.

Risques financiers

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

iii) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires, car toutes les transactions sont effectuées en dollars canadiens.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit sur l'encaisse est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. L'encaisse, le dépôt à terme et les taxes à recevoir sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation, le risque de crédit est minimal.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

c) Risque de liquidités

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de s'assurer que la société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'assurer qu'elle a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations.

La société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Les comptes fournisseurs et charges à payer viennent généralement à échéance dans les 90 jours ou moins.

d) Risques relatifs aux titres de propriété

Bien que la société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés, et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer que ses titres de propriété sont valides, il n'existe aucune certitude que ses titres de propriété ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la société.

e) Risque lié aux conditions de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peut éviter. De plus, certains concurrents de la société disposent d'un plus grand nombre de ressources techniques. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de terrains faisant l'objet d'une prospection deviennent par la suite des mines productrices.

Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus par la société engendreront une exploitation minière rentable. La viabilité économique d'un gisement minéral dépend de nombreux facteurs, dont certains tiennent aux caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, sa teneur et la réglementation gouvernementale, dont celle visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux. L'incidence de ces facteurs ne peut être évaluée de façon précise, mais leur effet peut faire en sorte que la société ne fournisse pas un rendement adéquat sur la mise de fonds.

f) Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la société doivent être conformes aux diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet très négatif sur les opérations de la société.

g) Risques liés à l'exploration

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources minérales et gazéifiées sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux et de gaz, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses engagées par la société dans l'exploration de ses propriétés minières et gazières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai et de gaz. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai et de gaz commercialement exploitables.

h) Réglementation environnementale et autre réglementation

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire

h) Réglementation environnementale et autre réglementation (suite)

sérieusement à l'entreprise de la société ou à son aptitude à mettre ses propriétés minières et gazières en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété minière et gazière, la société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété minière et gazière.

i) Risques liés au financement et à la mise en valeur

La mise en valeur des propriétés minières et gazières de la société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

j) Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or, du gaz, ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

k) Risques non assurés

La société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement d'une réclamation suite à un sinistre non assuré diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

CONVERGENCE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATIONS FINANCIÈRES

En février 2008, le CNC a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS avec prise d'effet au cours de l'année civile 2011.

Le basculement vers les IFRS sera exigé, pour la société, pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

La société a mandaté, Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.r.l pour produire un diagnostic afin de comprendre, identifier et évaluer l'effort global requis pour produire l'information financière selon les IFRS.

PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états financiers de la société préparés selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1^{er} août 2010.

Les méthodes comptables de la société ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 30 avril 2012 ainsi que pour l'information comparative et le premier état de la situation financière à la date de transition.

La société a mis en application l'IFRS 1 pour préparer ces premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global total et les flux de trésorerie déjà établis est décrite dans cette note et est expliquées plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

15.1 Première application – exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la société :

Exceptions obligatoires

Les estimations établies selon les IFRS par la société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR Canadiens en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Les PCGR Canadiens n'ont pas été reconnus en normes IFRS. La Société a appliqué les premiers changements dans la norme IFRS 1, à cet égard concernant la date d'application de l'exception, à savoir.

Exemptions facultatives

La société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, aux options octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

La société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, Regroupement d'entreprises, aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (1^{er} août 2010).

15.2 Rapprochement des capitaux propres

Les montants des capitaux propres à la date de transition et au 31 juillet 2011 peuvent être rapprochés des montants présents selon les normes comptables.

15.3 Rapprochement du déficit

Les montants du déficit la date de transition et au 31 juillet 2011 peuvent être rapprochés des montants présents selon les normes comptables.

15.4 Présentation des différences

Certaines différences de présentation entre les normes comptables pré-changement et les IFRS n'ont pas d'incidence sur la perte signalée ou total des capitaux propres.

PERSPECTIVES

Au cours de la période courante, la société continuera son programme d'exploration sur ses propriétés minières et gazières à l'aide de financements appropriés.

Sa stratégie de développement est axée sur la découverte de gisements économiquement rentables, dont les fruits de l'exploitation assureront la pérennité de la Société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte du contexte global dans lequel se situe l'exploration, de l'évolution du marché boursier et du prix de l'or, du gaz et des métaux.

LISTE DES ADMINISTRATEURS

Nom et adresse résidentielle	Poste au sein de la société	Titres détenus directement ou indirectement	Employeur et principale occupation au cours des cinq (5) dernières années
Raymond Cloutier Saint-Valérien de Milton (Québec)	Administrateur (depuis le 9 janvier 2008)	250 000 actions ordinaires	Homme d'affaires et administrateur de Stellar Pacific Ventures Inc.
Michel Lemay * Laval (Québec)	Président (depuis le 9 janvier 2008)	3 539 067 actions ordinaires	Administrateur d'Exploration Amex Inc. et Président de Lemco Inc.
Norman Ross *	Administrateur (depuis le 4 juin 2012)	149 000 actions ordinaires	Avocat, Administrateur de sociétés
Claude Gauthier* (Québec)	Administrateur (depuis le 10 février 2012)	247 019 actions ordinaires	Homme d'affaires, Franchisé Tim Hortons, Pensionnaire de la marine canadienne
Jean-Pierre Heckmann	Administrateur (depuis le 18 juin 2012)	341 000 actions ordinaires	Homme d'affaires très impliqué dans l'industrie de la restauration

* Membres du comité de vérification

Information additionnelle et divulgation continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 29 juin 2012. La société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

Des Renseignements supplémentaires sur la société peuvent être trouvés sur SEDAR (www.sedar.com).

29 juin 2012

(s) Norman Ross

Norman Ross
Président et Chef de la direction

(s) Martin Nicoletti

Martin Nicoletti
Chef de la direction financière